

entraîné par la montée des subventions. C'est là une percée majeure.

Et ce n'est pas tout. La création de l'Organisation mondiale du commerce représente sans conteste le couronnement des négociations de l'Uruguay Round. Il nous fallait en effet une instance chargée de superviser l'application des différents accords qui forment l'«engagement unique» auquel nous avons souscrit. La définition du principe de l'«engagement unique» et l'adhésion à ce principe ont du reste joué un rôle essentiel dans l'heureux aboutissement des négociations et l'établissement de l'Organisation.

La nouvelle Organisation permettra enfin d'asseoir le commerce international sur une solide base institutionnelle en constituant, avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, le troisième pilier de l'édifice économique et financier mondial. Pour recueillir le fruit de l'Uruguay Round, ceux d'entre nous qui doivent obtenir l'approbation parlementaire ou accomplir d'autres formalités de même nature doivent agir rapidement pour garantir que l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce peut entrer pleinement en vigueur au plus tard en janvier prochain. Le gouvernement du Canada entend bien accomplir toutes les procédures requises par sa législation avant la fin de l'année. Il serait tout à fait injuste de faire attendre encore à la communauté mondiale des avantages si chèrement acquis. Aucun de nous ne doit permettre que des questions de politique intérieure, si urgentes soient-elles, viennent retarder la mise en oeuvre de l'Accord ou y faire obstacle.

De plus, pendant la période intérimaire, nous devons résister à la tentation de prendre des mesures protectionnistes qui viendraient défaire les arrangements convenus. Nous devons tous respecter les engagements que nous prenons à cet égard dans la Déclaration ministérielle.

Enfin, il nous faut sans tarder porter notre attention sur les problèmes qui s'annoncent, afin de faciliter la transition du GATT à l'Organisation mondiale du commerce. Le Comité préparatoire devra établir le cadre administratif et financier de l'Organisation, superviser le fonctionnement continu des groupes de travail, prévoir des négociations sur les secteurs faisant encore problème et organiser le programme de travail pour la mise en oeuvre des accords issus de l'Uruguay Round.

Outre ces tâches immédiates, nous sommes confrontés à des défis plus grands encore. Jusqu'ici, je vous ai surtout parlé du travail que nous avons accompli dans le cadre de l'Uruguay Round et des difficultés que nous avons rencontrées en cours de route. Soyons cependant réalistes, notre travail vient seulement de commencer. Nous voilà arrivés au terme de la première étape avec